



LE JEU DE ROBIN ET MARION, « VENES APRES MOI » ADAM DE LA HALLE



Compositeur : Adam de La Halle

Origine : France, XIIIème siècle

Genre : musique médiévale

Instruments : voix, cornemuse, luth, vièle, percussions

Extrait sélectionné : « Venés après moi »

Niveau : C2, C3

Objectifs :

- Distinguer voix d'hommes/voix de femmes ; soliste/groupe.
- Percevoir les procédés de compositions que sont la répétition, l'accumulation.
- Coder un extrait musical.

Le compositeur

Adam de la Halle est un trouvère français qui a vécu au XIIIème siècle (vers 1240 - 1287 ou 1306).

Les compositeurs sont appelés « trouvères », en langue d'oïl, « troubadours » en langue d'oc. Dans les deux cas, ce sont des « trouveurs », c'est-à-dire des compositeurs.

L'œuvre

Le jeu de Robin et Marion a été présenté à la cour du roi Charles d'Anjou en 1285. Elle est considérée comme une première forme d'« opéra ». Elle revêt la forme d'une pièce de théâtre (pastourelle) enrichie avec des chansons à refrains/ritournelles.

Un chevalier (Aubert) rencontre Marion, une bergère, et lui fait la cour. Il l'enlève pour l'épouser. Mais Marion est délivrée par son ami Robin.

Paroles du dernier refrain (extrait proposé) :

« Venés après moi, venés le sentele,

Le sentele, le sentele, lés le bos. »

Traduction : Venez avec moi dans le sentier à côté du bois.

Le début de l'extrait est organisé suivant le principe du chant à répondre : un soliste intervient et le groupe lui répond.

La seconde partie de l'extrait prend la forme d'une polyphonie, les hommes et les femmes chantent deux voix différentes.

On note également les spécificités de la musique instrumentale avec un accompagnement à la cornemuse (bourdon* et mélodie) ainsi que la présence du luth, de la vièle, et de percussions.

Démarche proposée :

- Ecoute globale de l'œuvre et remarques des élèves.
- Réécoute guidée par des questions pour faire émerger les remarques suivantes :
 - On entend des voix d'hommes et de femmes.
 - Les paroles sont en ancien français...

La structure est la suivante :

- | | |
|--|---|
| 1. Instruments seuls | 7. Groupe : répétition de la phrase 2 |
| 2. Instruments + soliste | 8. Soliste : phrase 3 |
| 3. Instruments + soliste + groupe sur le dernier mot | 9. Groupe : répétition de la phrase 3 |
| 4. Soliste : phrase 1 | 10. Instrumental |
| 5. Groupe : répétition de la phrase 1 | 11. phrase 1 (1 ^{ère} voix) |
| 6. Soliste : phrase 2 | 12. phrase 1 (1 ^{ère} + 2 ^{ème} voix) |
| | 13. phrase 1 (1 ^{ère} + 2 ^{ème} voix + soliste) |

- **Déplacements** : Pour les C2, on pourra mettre en évidence les oppositions soliste/groupe en proposant aux élèves de se déplacer sur la musique :
 - un groupe d'enfants se déplace quand il entend le groupe
 - un enfant seul (ou un autre groupe) se déplace quand il entend le soliste.
- **Musicogramme** : Pour les C3, on pourra construire un codage mettant en évidence les alternances des de la première partie et l'accumulation des voix de la seconde partie.

Exemple :

	Introduction			Répétition soliste/groupe				Accumulation							
soliste															
groupe															
instruments															

Pour aller plus loin

- Chanter sur l'extrait musical en deux groupes qui se répondent puis se superposent
- Réinvestissement possible dans des productions de classe (un chant à répondre ; la mise en place d'un bourdon).

Glossaire :

Un **bourdon** est un procédé d'accompagnement qui consiste en une même note tenue tout au long du morceau.